  ****

**Droit musulman : textes et pratiques dans l’histoire (VIIe - XIXe siècles)**

Session d’études doctorales internationales en islamologie

organisée par le GIS Moyen Orient et mondes musulmans avec le soutien de la Fondation de l’Islam de France

Laboratoires partenaires : Centre Jean Pépin, Institut de recherches et d’histoire des textes

Dans le cadre du programme d’appui à l’islamologie française, le GIS Moyen Orient et mondes musulmans propose avec le soutien de la Fondation de l’Islam de France une session de formation doctorale visant à initier des étudiants avancés de France et du monde francophone à la recherche internationale de haut niveau. Le séminaire doctoral 2018 sera consacré au droit musulman prémoderne et rassemblera une vingtaine d’étudiant.e.s venant des universités françaises et des pays du Sud (Maghreb, Moyen-Orient, Sahel) qui seront encadrés par un groupe pluridisciplinaire de chercheur.e.s internationaux.

**Responsables scientifiques**

Ziad Bou Akl (Centre Jean Pépin/CNRS-ENS)

Ismail Warscheid (IRHT/CNRS)

**Dates**

Arrivée le 03 décembre 2018, départ le 07 décembre 2018

**Lieu**

Centre Jean Pépin,

7, rue Guy Môquet BP N°8

94801 Villejuif Cedex

**Disciplines**

Droit – Histoire – Islamologie – Philosophie – Philologie

**Argumentaire**

La civilisation musulmane accorda dès le départ une grande place à la loi, considérée comme déterminant un ensemble de pratiques propres aux adeptes de la nouvelle révélation. Ensuite, avec le développement des sciences et des disciplines entre le VIIIe et le XIIe siècle, le droit se mit à jouer un rôle central au sein de l’enseignement et de la fabrique des savoirs. Traditionnellement, on distingue deux types de productions textuelles liés au droit : d’une part, les traités de *uṣūl al-fiqh* (« principes »), discipline dont la naissance est généralement associée à al-Shāfiʿī (m. 820) et qui aborde des questions logiques, linguistiques et épistémologiques dans un mouvement réflexif prenant le droit lui-même comme objet ; d’autre part, les traités de *furūʿ*  (« dérivés » du droit) abordant par chapitre les objets mêmes dont s’occupe le droit (comme les pratiques cultuelles, le droit familial, les contrats), sous forme d’opinions développées par chacune des grandes écoles de droit islamique, de points de divergence (*ikhtilāf*) entre les principales écoles ou de compilation de *fatāwā* (avis juridiques) faisant autorité. Cependant, afin de compléter le tableau et d’envisager le phénomène juridique dans sa totalité, il convient d’ajouter à cette dichotomie classique entre principe et dérivés, l’ensemble des documents provenant de la pratique judiciaire, ceux produits dans le cadre des tribunaux de cadi et de l’institution notariale notamment, qui permettent à l’historien de se tenir au plus près du rôle quotidien du droit. Une nouvelle opposition dialectique se dessine donc entre une production littéraire et maîtrisée de la discipline du *fiqh*, qui se décline en principes et dérivés, et une autre plus vivante et dont l’étude révèle la pluralité de normes qui a toujours traversé les pratiques du droit au sein de l’Islam.

La compréhension et l’analyse de cet ensemble hétérogène de textes nécessitent la réunion de plusieurs compétences : celles du philosophe pour comprendre les grandes problématiques de la théorie juridique qui se présente comme une philosophie du droit et du langage, celle de l’islamologue et de l’historien des idées pour saisir les réalités anthropologiques du droit positif et ses filiations intellectuelles, enfin celle de l’historien du social pour reconstruire, par un va-et-vient critique entre faits et textes, les situations dont les archives des tribunaux ou les *fatāwā* des jurisconsultes ne sont que des traces parfois infidèles. En réunissant huit spécialistes de chacune de ces disciplines, notre séminaire doctoral aura pour objectif une initiation au phénomène juridique musulman dans ses multiples facettes à travers la lecture et l’analyse de sources primaires en arabe. En huit séances d’une demi-journée, les participant.e.s auront l’occasion d’aborder de longs extraits de différents genres de la tradition du *fiqh*, afin de se familiariser dans un premier temps avec le lexique et la syntaxe des textes en question, puis d’apprendre à les exploiter de manière critique.

**Encadrants**

Hocine Benkheira (EPHE)

Ziad Bou Akl (Centre Jean Pépin/CNRS)

Fatima Zohra Guechi (Université de Constantine)

Khaled Fahmy (Université de Cambridge)

Shahid Mathee (Université de Johannesburg)

Christian Müller (IRHT/CNRS)

Houari Touati (EHESS)

Ismail Warscheid (IRHT/CNRS)

**Déroulement de la session**

La formation consistera en une série d’ateliers pratiques consacrés aux différents aspects de l’étude du droit en Islam. Dans chaque séance, un encadrant étudiera avec les participant.e.s des sources primaires liées à son domaine de recherche en mettant l’accent sur les spécificités techniques du texte et sur les questions de méthodologie dans l’analyse discursive. Les interventions se feront en français et en anglais à partir de la lecture de textes en arabe.

**Frais d’inscription**

Aucune participation n’est demandée aux étudiant.e.s.

Les déjeuners seront pris en charge ainsi que le dîner final.

Les étudiant.e.s qui souhaitent candidater à une aide financière pour la mise en place de leur séjour doivent nous adresser les dates de leur venue et un budget (vol et/ou hébergement). Nos capacités de financement étant limitées, nous vous encourageons à vous adresser en priorité à vos institutions de rattachement pour la prise en charge de vos frais de voyage.

**Candidatures**

L’école réunira une vingtaine d’étudiant.e.s en doctorat et en master venant des universités françaises, des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) du Moyen-Orient (Égypte, Liban, Jordanie, Turquie) et du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal), disposant de solides connaissances d’arabe littéraire et maîtrisant le français ainsi que l’anglais. La sélection s’effectuera sur la base d’un *curriculum vitae*, d’une lettre de motivation précisant le projet de recherche de l’étudiant.e et son lien avec le thème de l’école, ainsi que d’une lettre de recommandation du directeur de thèse. Les étudiant.e.s dont les frais de mission seront pris en charge s’engagent à assister à la totalité de la session et à respecter les dates de départ et de retour qu’implique la session.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à ces adresses :

[ziad.bou.akl@ens.fr](mailto:bouakl@vjf.cnrs.fr)

[ismail.warscheid@irht.cnrs.fr](mailto:ismail.warscheid@irht.cnrs.fr)

**Date limite d’envoi : 31.07.2018**